



Interreg



UNIONE EUROPEA



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

C.2.II. Rapport « Partager » Rapport sur les parcours de partage d'expériences dédiés aux administrateurs de collectivités locales, aux techniciens municipaux et aux professionnels visant à préparer des actions de communication et de sensibilisation dans le cadre de plans d'urgence

Région Autonome de la Sardaigne
Direction générale de la protection civile



La cooperazione al cuore del Mediterraneo
La coopération au coeur de la Méditerranée

Ce travail a été développé dans le cadre de l'activité C « Communication » et a été élaboré par le personnel de la Région Autonome de Sardaigne - Direction Générale de la Protection Civile en collaboration avec les autres partenaires de projet. En particulier, on met en évidence les contributions reçues de ANCI Toscana, Fondazione CIMA e Ville de Nice.

1	Introduction.....	4
2	Partage d'expériences et planification de la protection civile.....	4
2.1	Anci Toscana	5
2.1.1	Sujets.....	5
2.1.2	Parcours et objectifs	5
2.1.3	Résultats.....	5
2.2	Fondazione CIMA.....	6
2.2.1	Sujets	6
2.2.2	Parcours et objectifs	7
2.2.3	Résultats.....	14
2.3	Région Sardaigne	15
2.3.1	Sujets	15
2.3.2	Parcours et objectifs	15
2.3.3	Résultats.....	24
2.4	Ville de Nice	25
2.4.1	Sujets.....	25
2.4.2	Parcours et objectifs	25
2.4.3	Résultats.....	26
3	Conclusions	27

1 Introduction

Dans le cadre du volet Prévention et Protection du projet Proterina 3Évolution, les partenaires ont mis en œuvre des actions et des interventions non structurelles de prévention et de protection pour accroître la capacité de la zone d'aménagement à planifier la gestion du risque d'inondation.

En particulier, des efforts ont été faits pour développer des modèles participatifs de planification d'urgence, en mettant en œuvre les modèles lancés au sein de Proterina-Due et en l'étendant à davantage de municipalités de tailles et de nombres d'habitants différents.

2 Partage d'expériences et planification de la protection civile

Les plans de protection civile lient leur capacité à soutenir la prévention et la gestion de la protection civile au partage des connaissances et des informations, et à l'implication systématique et continue des populations concernées. Le partage et la participation visent à développer une plus grande prise de conscience des risques et la croissance de la résilience des communautés, ce qui peut être compris comme l'objectif de la protection civile elle-même, et comme une condition de son efficacité et de son efficacité. En effet, la protection civile suppose la diffusion et l'enracinement de comportements conscients et l'adoption de mesures d'autoprotection par les citoyens, dans un dialogue avec les institutions, dans le respect des dispositions des autorités de protection civile et conformément aux dispositions dans les outils de planification que les citoyens eux-mêmes auront contribué à développer. La participation peut avoir lieu dans divers domaines, de la formation à la planification de la protection civile en passant par le volontariat actif. L'objectif est de dépasser un concept de « compilation » de plans de protection civile au profit d'une vision plus avancée, visant à rendre ces outils pleinement opérationnels. É il est donc nécessaire de définir des procédures et procédures administratives innovantes, capables de produire à la fois des politiques publiques de réduction des risques et une plus grande sensibilisation des communautés exposées; systématiser les expériences déjà commencées - par exemple, les contrats de rivière et la planification civile participative - et développer l'expérimentation sur les plans d'urgence participatifs.

La possibilité est de construire un système de protection civile plus efficace et efficient, caractérisé par une chaîne décisionnelle et opérationnelle dans laquelle les relations et la coopération sont renforcées, créant dans les territoires un sentiment d'appartenance à des objectifs et buts communs.

Le partage et la participation peuvent également représenter l'élément commun entre les dispositions spécifiques des plans de protection civile et le contexte des politiques urbaines, environnementales et territoriales dans lesquelles s'insèrent les dispositions des plans et,

plus généralement, entre les différentes procédures administratives (comme en témoigne l'expérience mise en œuvre par la Fondation CIMA dans les municipalités de la municipalité d'Albenga, Arcola et Amegna, illustrée ci-dessous).

2.1 Anci Toscana

ANCI Toscane a développé, à la suite d'un processus participatif, les « Lignes directrices transfrontalières communes pour une communication correcte aux citoyens du contenu des plans municipaux de protection civile pour le développement de la sensibilisation aux risques ».

2.1.1 Sujets

Les sujets impliqués dans les activités et les bénéficiaires de celles-ci étaient le personnel technique des autorités locales, les agents de la protection civile, les maires, les experts en communication et le personnel des centres fonctionnels décentralisés.

2.1.2 Parcours et objectifs

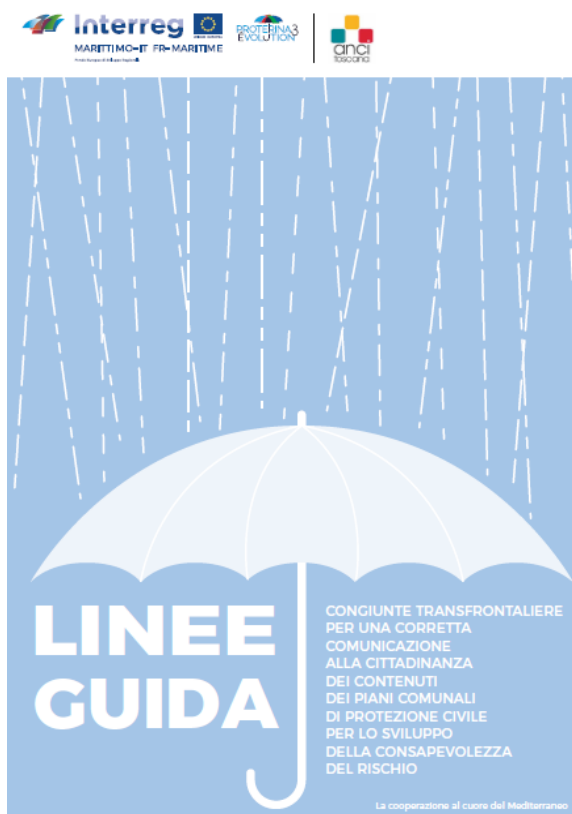
Les lignes directrices ont été élaborées dans le cadre de la collaboration entre Anci Toscane et le Département des sciences de la Terre - DST de l'Université de Florence, dans un processus participatif impliquant des administrateurs et des techniciens des municipalités, de la région Toscane et des organismes en charge de la gestion risque d'inondation.

In particolare, sono stati organizzati due workshop coordinati da Anci Toscana e dal DST, ai quali hanno partecipato amministratori e tecnici di un gruppo di Comuni, della Regione Toscana, del Lamma e dell'Autorità di Bacino. Lors des rencontres qui se sont déroulées à Montelupo Fiorentino le 20 octobre 2017 et à Calci le 22 novembre 2017, toutes les personnes impliquées ont présenté leurs expériences et souligné, sur la base de leurs compétences respectives, les caractéristiques fondamentales d'une bonne communication des risques en en temps de paix, pendant la phase d'alerte et lors d'un événement en cours. L'Université de Florence - DST a donc préparé un projet de lignes directrices discuté avec les partenaires du projet lors de trois réunions: à Pise le 16 novembre 2018, à Ghilarza (Oristano) le 11 décembre 2018, et à Nice le 14 février 2019.

Suite à la comparaison, la version finale des lignes directrices a été rédigée.

2.1.3 Résultats

À la fin des activités du projet, les «Lignes directrices transfrontalières communes pour une communication correcte aux citoyens du contenu des plans de protection civile municipale pour le développement de la sensibilisation aux risques» seront distribuées en format numérique à toutes les municipalités toscanes de la zone de coopération.



2.2 Fondazione CIMA

L'expérience de la Fondation CIMA a concerné principalement les techniciens, administrateurs et professionnels des communes liguriennes des:

- Arcola e Ameglia (SP);
- Albenga (SV);
- Association des municipalités d'Alta Val Polcevera (GE): Campomorone, Ceranesi, Mignanego, Serra Riccò e Sant'Olcese.

En particulier, pour chacun des groupes de Communes, un parcours de partage et d'autonomisation a été créé associant les chercheurs de la Fondation CIMA et les administrations communales, visant à discuter et définir le contenu du plan de protection civile du risque hydrogéologique et hydraulique.

2.2.1 Sujets

Au total, environ 45 administrateurs, techniciens et professionnels municipaux, appartenant à différents bureaux, ont participé à ces cours. Le chemin, en effet, s'adressait non seulement aux structures techniques municipales, mais aussi à d'autres services potentiellement intéressés, partant de l'hypothèse que la protection civile est une fonction "constituée de l'ensemble des compétences et des activités visant à protéger la vie, «l'intégrité physique, les biens, les établissements, les animaux et l'environnement contre les

dommages ou les risques de dommages résultant de catastrophes naturelles ou d'activités humaines» (article 1 du décret législatif 1 / 2018). Tableau 1 montre une photographie du nombre moyen de participants aux réunions et des bureaux impliqués dans chaque parcours au sein de Proterina-3Evolution.

Tableau 1 – Participants aux réunions pour la définition du contenu du plan municipal de protection civile.

Municipalité / Groupes de municipalités	nombre moyen de participants par réunion	Bureaux impliqués
Alta Val Polcevera (GE)	13	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux publics • Bureau technique • Secteur Administratif • Maires • Consultants indépendants de la municipalité
Arcola et Ameglia (SP)	10	<ul style="list-style-type: none"> • Domaine • Environnement • Travaux publics • Bureau technique • Maires
Albenga (SV)	20	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement UTC • Police locale • Urbanisme • Revenus immobiliers • Bureau des appels d'offres, des appels d'offres et des contrats • Secrétariat général • Maire • Bureau des systèmes d'information • Services démographiques • Conseiller à la protection civile

2.2.2 Parcours et objectifs

La voie de partage et d'autonomisation construite visait à discuter et à définir le contenu du plan de protection civile.

L'objectif du cours était de construire, à travers ces réunions de partage et de responsabilisation, un groupe de travail municipal ou intermunicipal (dans le cas d'Alta Valpolcevera) non seulement composé de techniciens qui traitent directement avec la protection civile, qui se sentaient impliqués et responsable de participer à la fonction de protection civile et plus particulièrement au processus de planification connexe.

En effet, nous tenons à souligner que si d'une part il est essentiel que la structure de protection civile élabore ou en tout cas connaisse le plan - prémisses fondamentale pour que le plan soit bien appliqué en cas d'urgence - il est également nécessaire que les autres bureaux collaborent à sa rédaction en fournissant les informations nécessaires à la préparation du plan lui-même.

Il est en effet important que le plan devienne un outil partagé et connu et que chaque bureau participe au processus de définition et d'amélioration des procédures, se sentant activement impliqué et exerce une influence sur le processus, valorisant les compétences de chacun. Pour atteindre cet objectif, le chemin a été divisé en 3 étapes selon le schéma illustré dans Image 1:

- réunion élargie impliquant toutes les municipalités pilotes (étape 1);
- auto-évaluation des plans par les techniciens municipaux pour (étape 2);
- définition du parcours et de ses contenus, sur la base des éléments d'autoévaluation, articulé en 3 réunions avec les municipalités et les groupes de municipalités (étape 3).

Un élément très important de cette voie est que tous ont été construits de manière intégrée avec celle de la planification participative avec les citoyens et les parties prenantes (Image1). Cela a permis d'aborder des problèmes coordonnés avec les dispositions des réunions participantes pendant le cours, préparant d'une certaine manière les techniciens et les administrateurs à affronter efficacement le processus de co-conception.

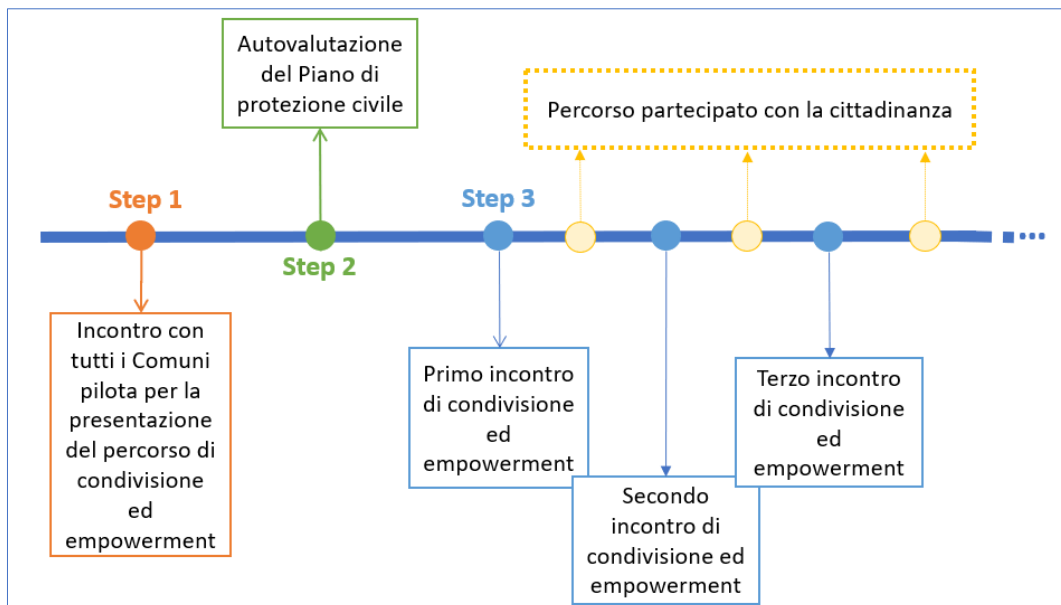


Image 1 – Les 3 étapes du processus de partage et d'autonomisation avec les administrateurs et techniciens des Municipalités pilotes.

Étape 1: rencontre avec toutes les municipalités pilotes

Le parcours a été lancé conjointement avec toutes les municipalités pilotes à travers une rencontre pour présenter les objectifs et les différentes étapes envisagées, en définissant les rôles de chacun, politiciens et techniciens, et tout en profitant de l'occasion pour partager de bonnes pratiques liguriennes de planification participative de la protection civile, y compris celle des municipalités d'Arenzano (GE) et de Quiliano (SV).

Cette rencontre a été une première occasion de donner la parole aux communes pilotes sur la structuration du parcours et sur les attentes et objectifs de chacune.



Image 2 – Rencontre avec toutes les municipalités pilotes étape du parcours de partage et de l'autonomisation avec les administrateurs et les techniciens (Gênes, juin 2017).

Étape 2: auto-évaluation du plan de protection civile

A l'issue de la première réunion, les différentes administrations ont été invitées à autoévaluer leur plan de protection civile à l'aide d'un outil rapide, afin de sensibiliser tous - chercheurs et techniciens CIMA et administrateurs municipaux - à l'état actuel du contenu du plan et le niveau de "maturité" de celui-ci, définissant par conséquent le contenu et le développement de la prochaine étape du parcours.

COMPONENTE ESSENZIALE	AUTOVALUTAZIONE
A. ATTUALITÀ DEL PIANO	3,3
B. SCENARI DI RISCHIO	2,9
C. MONITORAGGIO	2,8
D. SISTEMA DI ALLERTAMENTO	3,0
E. MODELLO DI INTERVENTO	2,9
F. FASI OPERATIVE	3,5
G. INFORMAZIONE E COMUNICAZIONE ALLA POPOLAZIONE	3,0
H. ESERCITAZIONI	2,0

COMPONENTI	
A. ATTUALITÀ DEL PIANO	-
B. SCENARI DI RISCHIO	DA FARE
C. MONITORAGGIO	DA FARE
D. SISTEMA DI ALLERTAMENTO	-
E. MODELLO DI INTERVENTO	DA FARE
F. FASI OPERATIVE	-
G. INFORMAZIONE E COMUNICAZIONE ALLA POPOLAZIONE	-
H. ESERCITAZIONI	DA FARE

Image 3 – Exemple d'auto-évaluation du plan de protection civile et des contenus à explorer dans le cadre du processus de partage et d'autonomisation.

Étape 3: partage de réunions avec les techniciens et les administrateurs de chaque commune / groupe de municipalités pilotes

Sulla base dei risultati ottenuti dall'autovalutazione, sono state costruite le agende dei 3 incontri¹ di ciascun percorso le cui tematiche affrontate sono sintetizzate in maniera generale in Tableau 3 e il cui calendario è riportato in Tableau 2.

¹ Nel caso del Comune di Albenga sono stati organizzati 2 incontri.

Tableau 2 – Calendrier des réunions avec les municipalités pilotes en relation avec l'étape 2.

	Incontro 1	Incontro 2	Incontro 3
Alta Valpolcevera	22 febbraio 2018	6 marzo 2018	15 marzo 2018
Arcola e Ameglia	7 giugno 2018	21 giugno 2018	28 giugno 2018
Albenga	14 gennaio 2019	22 gennaio 2019	-

Tableau 3 – Problèmes généraux traités pendant le parcours

- ❖ Le risque hydrogéologique et hydraulique en Ligurie et le système d'alerte régional.
- ❖ Auto-évaluation du plan municipal de protection civile: discussion sur les forces et les faiblesses.
- ❖ Le contenu du plan de protection civile: que doit contenir un plan efficace?
- ❖ L'organisation de la Municipalité: les effectifs dont dispose la Protection Civile, la participation des Bureaux aussi dans la phase de planification, les relations avec le secteur associatif, les ressources disponibles, la collaboration avec d'autres organismes.
- ❖ Suivi instrumentale et contrôles territoriaux hydrogéologiques.
- ❖ Atelier sur les phases opérationnelles et les actions à mettre en œuvre.
- ❖ L'approche participative dans la planification de la protection civile².
- ❖ Atelier de scénarios de risque.
- ❖ Analyse et discussion sur le nouveau code de la protection civile (décret législatif 1/2018).
- ❖ Vers un plan de protection civile intermunicipale³.

Comme on peut le voir, les questions abordées concernent des aspects:

- techniques sur les risques hydrogéologiques et hydrauliques et protection civile;
- de contexte de la municipalité / groupe de municipalités en ce qui concerne leur organisation et leurs ressources et leur capacité à collaborer avec d'autres entités;
- de réglementation et responsabilité.

Quant aux aspects plus techniques, ayant pour interlocuteurs un groupe d'administrateurs et d'agents municipaux préparés de manière non homogène sur les thèmes de la protection civile, les enjeux ont été introduits de manière frontale par les chercheurs de la Fondation CIMA, laissant ensuite un large espace à des discussions médiatisées et des laboratoires interactifs, y compris des laboratoires de simulation, pour accroître les connaissances, les compétences et les capacités des participants.

² Avec la collaboration de SocioLab.

³ Il convient de noter que ce problème n'a été résolu que dans le cas d'Alta Valpolcevera.

Par exemple, deux laboratoires de simulation ont été organisés (Image 4 et Image 5) : un pour l'activation du plan de protection civile en cas d'alerte et aggravation ultérieure de la situation, et un pour l'élaboration de scénarios risque, en vérifiant et en encourageant la collaboration entre les différentes parties impliquées. Un atelier a également été organisé sur les phases opérationnelles et les actions à mettre en œuvre, à partir d'un exemple emblématique comme celui des écoles.

Il est également important de souligner que la question de la participation a été abordée ici, en coordonnant et en responsabilisant les techniciens et les administrateurs en ce qui concerne le processus de planification avec les citoyens et les parties prenantes, soulignant également les expériences antérieures de participation des mêmes municipalités, bien que dans les domaines administratifs que différents (par exemple, les budgets participatifs).



Image 4 – Laboratoire de simulation pour l'activation du plan de protection civile en cas d'alerte et de crue (Réunion 1 avec la municipalité d'Albenga, janvier 2019).



Image 5 – Laboratorio d'elaborazione di scenari di rischi di maniera collaborativa (Rencontre 1 avec les communes d'Arcola et Ameglia, juin 2018).

Dans le cadre de toutes les rencontres, les thèmes abordés étaient liés au contexte organisationnel des communes pilotes, afin de faire connaître l'outil plan actuel et les améliorations qui peuvent être mises en œuvre. Par exemple, dans Image 6 un extrait de l'enquête sur certaines caractéristiques organisationnelles communes pour certains cas pilotes est présenté.

Dati / Comuni	Mignanego	Ceranesi	Campomorone
Numero abitanti	3600	3900	7000
Superficie Comune(km²)	16	32	26
Numero Assessori	3+1 (sindaco)	3+1 (sindaco)+1 (vicesindaco)	4+1 (sindaco)
Numero Dipendenti comunali	21	20	50
Numero Uffici/Aree	9/6	9/6	9/6
Protezione Civile (Ufficio e personale dedicato)	C'è la funzione di Protezione Civile, ma non c'è ufficio con personale esclusivamente dedicato	C'è la funzione di Protezione Civile, ma non c'è ufficio con personale esclusivamente dedicato	C'è la funzione di Protezione Civile, ma non c'è ufficio con personale esclusivamente dedicato
Volontari	Comunale (senza protocolli) < 10	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intercomunale (10-20) con Campomorone ▪ Croce verde (senza protocolli) ▪ Croce rossa (senza protocolli) ▪ Alpini (senza protocolli) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intercomunale (10-20) con Ceranesi ▪ Croce verde (senza protocolli) ▪ Croce rossa (senza protocolli) ▪ Alpini (senza protocolli)

Image 6 – Extrait de l'enquête sur certaines caractéristiques organisationnelles mises en œuvre pendant le parcours.

Enfin, les aspects réglementaires et de responsabilité ont été examinés et discutés en relation avec les innovations issues du nouveau code de la protection civile (décret législatif 1/2018), ouvrant dans deux cas la réunion à d'autres municipalités liguriennes (Image 7).



Image 7 – Discussion sur le nouveau code de la protection civile (Arcola et Ameglia, juin 2018).

2.2.3 Résultats

Les parcours de partage et d'autonomisation développés dans les municipalités pilotes ont immédiatement mis en évidence des résultats tangibles, y compris certainement une augmentation de l'interaction entre les différents bureaux ou entre les municipalités. Ce résultat est apparu avec une évidence particulière dans le cas des communes d'Alta Valpolcevera, dont les techniciens ont commencé à se confronter même en dehors des réunions sur les questions abordées, essayant de prendre des mesures pour un chemin de coordination et de collaboration de leur planification.

Par ailleurs, le cours a initié un processus d'alphabétisation des administrateurs et techniciens des différents bureaux sur la question de la protection civile.

Cette expérience de partage des compétences a donc conduit à un renforcement organisationnel et à une amélioration des compétences et a donc favorisé un processus de renforcement des capacités des institutions impliquées, qui devrait indirectement aussi avoir des répercussions dans une amélioration du plan et des procédures qui y sont contenues.

2.3 Région Sardaigne

2.3.1 Sujets

L'expérience mise en œuvre en Sardaigne a permis une large prise de conscience, à destination des administrateurs et des citoyens / et des sept zones d'alerte dans lesquelles le territoire régional est divisé; et un projet pilote impliquant des administrateurs, des techniciens et la population des deux régions historiques du Sarrabus et du Gerrei, dans la basse vallée de la rivière Flumendosa.

2.3.2 Parcours et objectifs

Réunions de sensibilisation

Sept réunions de sensibilisation territoriale ont été organisées pour «planifier et agir la protection civile». Les réunions, une pour chacune des sept zones d'alerte au risque hydrogéologique dans lesquelles le territoire de la Sardaigne est divisé, étaient orientées sur les aspects techniques, réglementaires, de gestion et de communication des risques, et visaient à construire une base de connaissances commune pour différents acteurs du système de protection civile, en mettant l'accent sur les outils permettant la meilleure mise en œuvre des actions de prévention et de prévision.

Les réunions ont eu lieu en 2019 à Assemini (24 avril), Carbonia (29 avril), Arborea (8 mai), Macomer (9 mai), Ozieri (14 mai), Lanusei (15 mai) et Olbia (23 mai)) et ont été structurés à la manière de laboratoires dans lesquels, en collaboration avec l'ANCI Sardaigne, ont été utilisées des méthodologies visant à activer des processus participatifs: l'objectif des activités était en fait de renforcer la connaissance des rôles, les compétences opérationnelles et les outils de prévention indispensables pour construire une participation consciente et active, en favorisant l'adoption des comportements nécessaires pour faire face et surmonter les petites et grandes urgences du territoire.

Les rencontres, qui ont donc été l'occasion d'échanger et de rendre compte des besoins cognitifs et opérationnels des territoires, ont réuni 469 administrateurs, employés des collectivités territoriales, associations, enseignants, citoyens et citoyennes et bénévoles.

Les détails des types de participants sont affichés.

	Typologie de participants	Nombre
Participants aux ateliers territoriaux avril - mai 2019	Administrateurs	76
	Employés municipaux	133
	Employés provinciaux	10
	Employés régionaux	55
	Associations bénévoles	122
	Citoyens /ennes	73

Projet pilote dans les unions des communes du Gerrei et du Sarrabus

Une action stratégique importante a été mise en œuvre dans les territoires relevant des deux Unions des Communes du Gerrei et du Sarrabus, dans la basse vallée de la rivière Flumendosa, et en particulier net les Communes de Muravera, San Vito, Villaputzu, Armungia, Ballao, Escalaplano, au cours de laquelle, dans le passé, de nombreuses inondations et inondations ont causé des dommages étendus et graves.



Le projet pilote s'est fixé comme objectif ambitieux de construire et de tester une procédure de planification intercommunale pour la gestion des activités opérationnelles pendant les phases d'alerte et de suivi par le centre fonctionnel régional décentralisé et les bureaux territoriaux locaux.

La Région a impliqué les administrateurs et techniciens des Communes et Unions de Communes dans la réalisation d'un parcours divisé en différentes phases. Avec le soutien technique de l'ANCI Sardaigne l'état de l'art dans les municipalités au centre de l'expérience a été préalablement détecté, avec l'analyse des plans de protection civile des communes de Muravera, San Vito, Villaputzu, Armungia, Ballao, Escalaplano et Villasalto et l'éventuel plan intermunicipal municipal, dans le but de détecter «qui fait quoi», comment le contrôle territorial est géré, le risque dans les établissements scolaires et de production et dans les lieux de rassemblement collectifs, également pour vérifier les chevauchements et les points de solidité des plans dans les modèles de fonctionnement et de supervision.

L'on est ensuite passés à la phase opérationnelle, « gouvernée » en séparant le rôle politico-institutionnel du rôle technico-opérationnel: une stratégie efficace qui a permis d'appréhender quels sont les enjeux politiques ouverts et quels effets ils génèrent sur qui doit opérer, avec conséquences qui peuvent créer des tensions sociales et culturelles.

5 réunions participatives ont eu lieu pour concevoir la phase de planification intermunicipale, avec l'implication des administrateurs et techniciens municipaux et régionaux, selon le calendrier ci-dessous.

	Réunions
Muravera	8 février 2019 (journée complète)
Muravera	6 juin 2019 (matin)
San Nicolò Gerrei	6 juin 2019 (après-midi)
Villaputzu	27 juin 2019 (matin)
San Nicolò Gerrei	27 juin 2019 (après-midi)

Les réunions ont été suivies par 45 administrateurs et techniciens des municipalités et des Unions de municipalités de la zone pilote, selon le détail suivant.

	Municipalité	participants (administrateurs, techniciens municipaux)
Municipalités adhérant à l'Union des communes de Gerrei	Commune de Armungia	3
	Commune de Ballao	4
	Commune de Escalaplano	3
	Commune de Goni	2
	Commune de S. Basilio	3
	Commune de San Nicolò Gerrei	2
	Commune de Sant'Andrea Frius	2
	Commune de Silius	1
	Commune de Villasalto	3
	Union des communes de Gerrei	2
Municipalités adhérant à l'Union des communes de Sarrabus	Commune de Castiadas	3
	Commune de Muravera	4
	Commune de San Vito	7
	Commune de Villaputzu	4
	Union des communes de Sarrabus	2



Image 8 – Rencontres avec les administrateurs et techniciens des Union du Gerrei et du Sarrabus (février 2019)



Image 9 – Les premiers résultats du débat se référant à l'Union des communes du Sarrabus (février 2019)



Image 10 – Administrateurs locaux et techniciens régionaux vers la planification intercommunale de protection civile participée (Muravera, 8 février 2019)

Les rencontres ont abouti à la définition des opportunités issues de l'application du modèle d'intervention développé à l'échelle intercommunale, et aux premières hypothèses d'intégration de ce modèle avec des propositions critiques et méthodologiques.



Image 11 – Débat facilité entre les administrateurs des Unions des municipalités du Sarrabus et du Gerrei (juillet 2019)



Image 12 – Les maires des municipalités du Sarrabus et du Gerrei protagonistes du processus participatif (Juillet 2019)

Au cours des réunions, la phase d'attention et de suivi a été analysée, qui doit être gérée de manière associée; la gouvernance du scénario de l'événement en cours, placé sous la direction du maire et du personnel chargé de participer aux activités du COC. La nécessité d'un fonds dédié au paiement des heures supplémentaires et la disponibilité du personnel impliqué ont également été soulignées: des charges qui ne sont pas prévues et qui entraînent souvent des inefficacités opérationnelles et organisationnelles du système. Enfin, le processus a envisagé l'élaboration des observations collectées, dont les résultats viseront à rédiger les lignes directrices de la planification intercommunale.

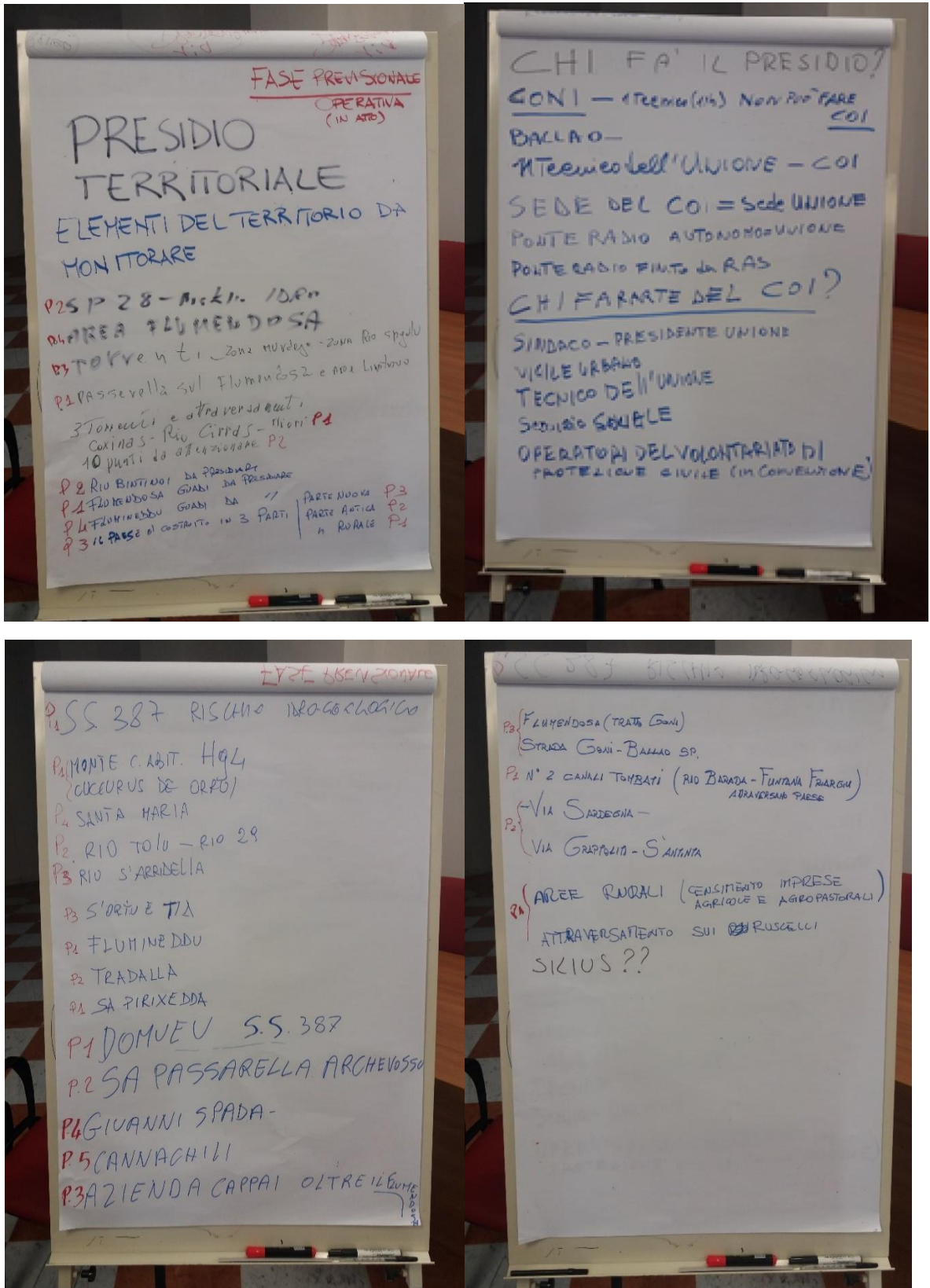


Image 13 – La visualisation du travail effectué - Planification intermunicipale: qu'est-ce que le lieux à présidier, qui fait-quoi, l'identification de lieux à présidier, avec quelles priorités (juillet 2019)

La validation du parcours: exercice de protection civile pour le risque hydraulique et hydrogéologique

Les activités d'écoute et le travail à niveaux local ont contribué à la définition d'un exercice au niveau régional, réalisé pour la première fois en Sardaigne, prévu pour la première semaine nationale de la protection civile (16 octobre 2019).

L'exercice avait pour scénario le territoire du Sarrabus-Gerrei et a testé et validé le processus de planification lancé, impliquant tous les acteurs du système, tant institutionnels que privés.

Prima esercitazione regionale di protezione civile per il rischio idraulico e idrogeologico



Image 14 – La couverture du document de préparation de l'exercice (octobre 2019)

Les objectifs de l'exercice étaient:

- tester le plan régional de protection civile pour les risques hydrauliques, hydrogéologiques et météorologiques défavorables;
- vérifier le modèle d'intervention approuvé dans le projet pilote de planification intercommunale, élaboré dans le cadre du projet Proterina3Évolution;
- tester les plans municipaux de protection civile des communes concernées;
- évaluer les temps d'intervention des forces de secours et l'adéquation des ressources disponibles, en hommes, moyens et matériaux;
- tester l'activation de la Colonne Mobile Régionale de la Sardaigne - CMRS;
- favoriser l'intégration opérationnelle entre tous les organes et organisations impliqués par l'activation des différentes fonctions supports au sein de la SORI et du CCS

- perfectionner les compétences du personnel impliqué dans les tâches organisationnelles, managériales et opérationnelles;
- informer et sensibiliser la population sur des situations d'urgence hypothétiques.

Attività informativa al Ponte di Ferro



Esercitazione di protezione civile per il rischio idraulico e idrogeologico
FLUMENDOSA - SARRABUS - GERREI 2019



Buongiorno,

vi informiamo che è in corso una esercitazione di protezione civile per il rischio idraulico e idrogeologico che interessa l'asta fluviale del Flumendosa, in particolare i Comuni di Ballao, Armungia, Villasalto, San Vito, Muravera e Villaputzu.

L'esercitazione è organizzata ipotizzando un evento alluvionale simile alle alluvioni del 2013 e del 2018.

Gli scenari di rischio presi in considerazione interessano solo alcuni isolati degli abitati di Ballao, San Vito, Muravera e Villaputzu e due ponti nei territori di Armungia e Villasalto.

In caso di evento alluvionale reale la viabilità sul Ponte di Ferro che state attraversando viene chiusa in ambedue i sensi di marcia.

Infatti, in caso di emergenza ai sensi dell'ordinanza N. 1 del 5 febbraio 2018 del Dirigente dell'Area lavori pubblici - servizio viabilità della Provincia del Sud Sardegna, al superamento della quota di 3,25 dell'asta idrometrica posizionata sotto il ponte, la viabilità verrà chiusa in ambedue i sensi di marcia da parte degli agenti di polizia stradale di cui all'articolo 11 del Codice della Strada.

Per evitare di creare eccessivo disagio ai cittadini interessati, in particolare a chi attraversa la strada provinciale n. ex SS 125, in occasione della esercitazione non verrà chiuso il Ponte di Ferro, così come previsto in caso di evento alluvionale reale.

Image 15 – Les informations diffusées à la population lors de l'exercice (octobre 2019)

A cette occasion, un événement d'information et de communication a été organisé qui a vu la participation, en plus des partenaires du projet Proterina 3É, des administrateurs et techniciens des collectivités territoriales, des Communes et Unions de Communes, des associations municipales et territoriales de la protection civile, des représentants des ordres professionnels.

2.3.3 Résultats

Les activités menées en Sardaigne dans le cadre du projet Proterina3É ont sans aucun doute contribué au renforcement organisationnel et à l'amélioration des compétences en matière de protection civile, et de risque hydraulique et hydrogéologique en particulier, révélant le grand potentiel qui ressort de la comparaison et coordination entre les acteurs du dispositif impliqués: en ce sens, les photos qui témoignent du travail effectué par les maires des communes de la zone pilote pour définir le plan intercommunal de protection civile sont plus que significatives. Il est donc essentiel de poursuivre avec la collaboration et le dialogue.

2.4 Ville de Nice

2.4.1 Sujets

Les activités se sont déroulées dans une zone urbanisée traversée par la rivière Magnan soumise à des crues cinétiques rapides (régime méditerranéen des Cévennes). Le périmètre concerné accueille environ 11 000 habitants, 350 logements, 280 entreprises et 1 400 salariés de diverses réalités économiques.

Le projet impliquait 15 agents techniques au niveau local, issus des deux collectivités territoriales, Ville de Nice et Métropole NCA, membres du Comité technique en charge de la mise en œuvre des deux volets du projet - la plateforme de supervision des risques d'inondation et la réalisation de totem. Les techniciens ont été impliqués dans une collaboration interfonctionnelle entre les services de la Ville de Nice (partagée avec Métropole NCA) de la Direction Prévention et Gestion des Risques en charge du projet (6 techniciens), la Direction des Systèmes Informatiques et un expert en infrastructure réseau et architecture de solution (5 techniciens). Le personnel des services non partagés de NCA Métropole a également contribué aux activités, en termes d'expertise et de conseil: 3 techniciens de la division Hydraulique et Eaux pluviales de la Direction de la Qualité de l'Air, de l'Eau et de l'Environnement, et la Subdivision de Nice, avec un technicien chargé de réguler l'exposition sur la voie publique de l'agglomération niçoise.

L'avancement du projet a été placé sous l'autorité du maire de Nice, représenté par le directeur général des services de la ville de Nice et de la Métropole NCA, chargé de l'administration des services chargés de la mise en œuvre et de la mise en œuvre du projet.

2.4.2 Parcours et objectifs

Un parcours avec totems a été créé, articulé autour de 7 "étapes / totems", situés sur la voie publique le long de la rivière Magnan, avec des informations sur la mise en œuvre du projet Proterina3-Evolution et sur les travaux sur le terrain menés par la Ville de Nice en relation du partenariat transfrontalier. Voilà le parcours:

- le totem 1 présente la structure transfrontalière générale du projet Proterina3-Evolution;
- les totems 2 à 7 présentent le cours d'eau, son histoire, le risque d'inondations, la stratégie de prévention et de gestion des risques développée par la Ville de Nice, puis les détails de la plateforme de supervision des risques d'inondation (objet d'expérimentation), en relation avec les positions des caméras intelligentes le long de la rivière.

2.4.3 Résultats

Les totems créent un parcours pédagogique communicatif aux allures de musée, mais immergé dans le terrain dans un site naturel et urbain. Les totems sont également implémentés avec des tags NFC qui permettent aux visiteurs d'accéder directement à la section du site internet de la ville de Nice dédiée au projet Proterina3 É pour acquérir des informations complémentaires.

3 Conclusions

Les parcours de partage développés dans les territoires pilotes ont produit des résultats tangibles, dont certainement un renforcement des compétences des acteurs impliqués sur la question de la protection civile.

Les expériences réalisées mettent en évidence certains éléments communs importants:

- la centralité de la participation et du partage actif, tant dans la construction des plans et procédures dans chaque bureau, la valorisation des compétences (Fondation CIMA), que dans l'implication des citoyens et des parties prenantes lors des réunions participatives (ANCI Toscane, Fondation CIMA, Région Sardaigne);
- la valeur de la comparaison et de l'interaction: entre les différents bureaux (Fondation CIMA, Ville de Nice), entre les différentes Communes (Fondation CIMA, Région Sardaigne) et entre les différents acteurs de la protection civile (Région Sardaigne, Ville de Nice). Le chemin de la collaboration et de la coordination de la planification, du partage des compétences et du travail commun crée des réseaux de confiance (municipalités d'Alta Valpolcevera en Ligurie, Unions des municipalités du Gerrei et Sarrabus en Sardaigne) qui renforcent la phase cognitive et peuvent conduire à des processus décisionnels plus rapides et mieux informés.
- l'importance des exercices comme moment fondamental dans le processus de constitution des composantes du système de Protection Civile, et partie intégrante de la Prévision et Prévention: les laboratoires de simulation et les phases opérationnelles organisés par la Fondation CIMA, l'exercice à l'échelle intercommunale / le développement régional en Sardaigne ont permis de tester l'interopérabilité entre les différents composants, de valider les procédures dans un scénario réel mais pas d'urgence, d'aider à identifier les points forts du système et de mettre en évidence les enjeux critiques pour lesquels trouver une solution.